

## Ballaigues

# Jacqueline de Quattro visite le futur parc éolien

Trois syndicats du Jura vaudois ont emmené samedi la conseillère d'Etat sur les pâturages de Bel Coster, où 9 hélices sont prévues

Céline Duruz

Il fallait un peu d'imagination pour visualiser les futures éoliennes du parc de Bel Coster se dressant près des majestueux sapins, enrobés de brouillard. Profitant de la venue de Jacqueline de Quattro à Ballaigues pour le toast à la patrie, le syndic Raphaël Darbellay l'a emmenée sur le site qui pourrait accueillir 9 mâts, à plus de 1000 m d'altitude. Avec ses homologues de L'Abergement, Monique Salvi, et de Lignerolle, Olivier Petermann, ainsi que du préfet Etienne Roy, il a conduit en voiture la cheffe du Département du territoire et de l'environnement, longeant le mur de pierres sèches marquant la frontière franco-suisse depuis le chalet d'alpage de La Sagne à celui des Cernys.

«J'ai profité de la fête nationale pour «rebooster» notre projet, sourit Raphaël Darbellay. Il a l'avantage d'être éloigné de plus de 1,3 km de la première habitation et d'être accessible par des chemins déjà existants.» Le parc de Bel Coster, lancé par les trois communes et Alpiq, en 2008, à la suite d'une motion du Conseil communal de Ballaigues, fait partie des quatre projets retenus par le Canton dans sa planification. Il pourrait alimenter 23 000 ménages en électricité, soit 70% du district Jura-Nord vaudois. Son dossier a été remis aux services cantonaux pour un examen préalable il y a dix mois. Depuis,



Jacqueline de Quattro a visité le site du parc de Bel Coster sur l'invitation des syndics Raphaël Darbellay, de Ballaigues, Monique Salvi, de L'Abergement, et Olivier Petermann, de Lignerolle.

«Quand on parle d'éolien, il s'agit plus de confrontation de certitudes que de vrais échanges d'information»

Jacqueline de Quattro  
Conseillère d'Etat

plus de nouvelles, alors que les projets voisins, Sur Grati à Val-orbe et au Mollendruz, vont de l'avant.

Une certaine impatience

A Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement, les édiles, qui ont déjà remodelé leur parc, le faisant passer de 17 à 9 hélices pour l'éloi-

gner du Suchet, commencent à trouver le temps long. «Vos communes ont décidé de prendre leur destin énergétique en main en tirant parti de la fameuse bise noire, c'est exemplaire, les a rassurés Jacqueline de Quattro. Vous avez de la chance d'avoir une situation favorable, votre dossier est bien parti.» La conseillère d'Etat a toutefois justifié la prolongation de l'examen par la décision du Tribunal cantonal sur le parc éolien de Sainte-Croix en mars. Il avait alors admis en partie des oppositions. «Le Canton est pionnier en matière d'éolien, il n'y a pas encore de cahier des charges national précis pour les parcs, a-t-elle poursuivi. Nous avons dû mener des études supplémentaires, notamment sur l'avifaune, pour mettre toutes les chances de notre côté. Aujourd'hui, quand on parle d'éolien, il s'agit plus de confrontation

de certitudes que de vrais échanges d'information.» Le dossier a en effet tout intérêt à être bien ficelé car, en face, l'opposition à ce parc - qui sera surtout visible depuis le village français de Jougne - s'organise. Une récolte de signatures a été lancée à Ballaigues l'an dernier. Des opposants sont intervenus au Conseil communal alors que l'association locale SOS Jura-Vaud (Sud) a rejoint la fédération anti-éoliennes cantonale Paysage Libre-Vaud.

Le préavis du Canton sur le plan partiel d'affectation du parc de Bel Coster est attendu pour la rentrée. L'étude d'impact global des différents parcs éoliens vaudois, demandé par plusieurs associations écologiques, est, quant à lui, prévu pour le mois de septembre, annonce la conseillère d'Etat, rappelant l'existence d'une plateforme éolienne pour améliorer le dialogue entre les deux parties.

## Près de 900 noceurs ont fêté le 1<sup>er</sup> Août en silence

Des noctambules de tous âges se sont rassemblés, samedi, sur l'esplanade du Prieuré, à Pully, pour une première Silent Party

L'esplanade du Prieuré, à Pully, a pris des couleurs. Samedi, peu après les feux du 1<sup>er</sup> Août, une multitude de casques bleus, rouges ou verts y ont fait leur apparition. La raison? Le Pully For Noise Festival et l'agence de communication Miss Camping organisaient une Silent Party, soit une disco silencieuse. Une première sur l'esplanade! Le but? Faire la noce jusqu'au bout de la nuit sans importuner les voisins. Les participants louent donc un casque sans fil et peuvent choisir entre trois canaux, auxquels sont attribués une couleur et un style musical. Samedi, près de neuf cents noctambules ont testé - et approuvé pour la plupart - le concept.

«L'idée est d'organiser une soirée dans un lieu original où une sonne ne serait pas acceptée. Comme la piscine de Pully en octobre 2014 ou cette esplanade aujourd'hui», explique Olivier Meylan, président du Pully For Noise Festival et directeur de l'agence Miss Camping. «Mais ce genre de soirée est aussi l'occasion de mélanger les publics grâce à nos trois canaux: electro, pop-rock des années 60 et mainstream. Et de permettre aux noctambules de découvrir de nouveaux styles.» La

tentation d'écouter la même musique que notre voisin de gauche qui se dandine comme un fou depuis dix minutes est en effet irrésistible. Les casques changent ainsi des dizaines de fois de couleur durant la soirée.

Petit bémol pour certains participants: l'isolement. «Ça fait un peu autiste, confie Myriam, 35 ans. On écoute de la musique et on danse tout seul.» Sébastien, 41 ans, ne le voit pas du même oeil. «C'est une autre manière de communiquer, à savoir par le corps et la danse. Et puis on peut toujours enlever son casque et avoir une conversation normale.»

En plus de mixer les genres musicaux, la soirée mélangeait aussi les générations. «Comme on peut choisir sa musique, je suis venue avec ma fille de 10 ans», raconte Danièle, 42 ans.

Parmi les participants, il y avait également deux conseillères communales des Verts, Anne Viredaz Ferrari et Anne Schranz. Au départ, elles étaient seulement venues boire un verre avec leur amie Madeleine Baumann, ancienne élue de la Ville. «Mais en voyant toutes ces personnes avec leur casque sur les oreilles, nous nous sommes prises au jeu et nous avons en avons demandé un aussi», raconte Madeleine Baumann. «Et nous sommes bien parties pour rester toute la nuit!» - «Peut-être même danser!» ajoute Anne Schranz, tout enthousiaste.

Delphine Gasche



Près de 900 personnes ont participé à la Silent Party organisée par le Pully For Noise Festival et l'agence Miss Camping. CH. DERVEY

## Un ancien municipal tombe de son bateau et se noie au large de Prangins

Dimanche matin, Jean-Jacques Brügger, 68 ans, a été repêché à 4 m de fond au large de Prangins. Il est décédé peu après aux HUG

Il devait s'agir d'une simple partie de pêche un dimanche matin. Hier, la sortie sur le Léman de l'ancien municipal de Prangins Jean-Jacques Brügger a tourné au drame. Pour une raison indéterminée, le sexagénaire, bien connu

dans la région, est tombé de son bateau, à une centaine de mètres de la sortie du port des Abériaux, à Prangins. L'ingénieur agronome à la retraite était seul à bord. C'est un témoin, sur la terre ferme, qui a immédiatement appelé le 117, alertant la police cantonale, le garde-port et le Sauvetage de Nyon. Il était 9 h du matin.

Le garde-port et les sauveteurs sont vite partis à son secours. «Sa prise en charge a été très rapide, raconte le vice-président du Sau-

vetage de Nyon, Sacha Soldini. Ils ont entendu l'alarme par radio car ils étaient sur place, ils venaient d'ouvrir la vigie et leur bateau était déjà opérationnel.»

Arrivé le premier sur place à bord du bateau de la commune, le garde-port l'a repéré par près de 4 m de fond et l'a secouru, avec l'aide des sauveteurs. Ils ont également dû arrêter le moteur du petit bateau, qui tournait toujours, en rond. Les secouristes ont tout de suite commencé une réa-

«Je l'ai encore salué à 8 h 30 quand il est parti pêcher. Apparemment, on l'a vu nager puis disparaître sous l'eau»

Ambroise Johnson Président du Club nautique de Prangins

nimation. Elle s'est poursuivie à terre, à l'arrivée des ambulanciers et du médecin de la Rega. Le malheureux a ensuite été hélicoptéré aux Hôpitaux universitaires genevois, où il est décédé peu après.

«L'accident a dû se produire alors qu'il venait de quitter le port, explique le porte-parole de la police cantonale Philippe Jatton. On ignore encore ce qui l'a fait tomber à l'eau. Il a été retrouvé entre son bateau et le port, qu'il a peut-être tenté de rejoindre à la

nage.» Une demi-heure avant l'accident, le président du Club nautique de Prangins, Ambroise Johnson, l'avait vu sortir avec son petit canot à moteur pour aller pêcher, comme il le faisait souvent. «Je l'ai encore salué, se souvient-il. Apparemment, on l'a vu nager puis disparaître sous l'eau.» L'homme, qui a rebâché son petit canot après l'accident a constaté qu'il était plutôt instable, ce qui pourrait expliquer sa possible chute dans le lac. C. DU./M.S.

PUBLICITÉ



Jusqu'au 30 août 2015

# Soldes 50%

sur un grand choix de lunettes\* de marque

\*Montures optiques et lunettes de soleil. Verres correcteurs exclus. Non cumulable avec d'autres avantages.

## VISILAB



Visilab dans votre région > Crissier • Lausanne Métropole / Lausanne Palud • Montagny-près-Yverdon • Montreux • Morges • Pully • Renens • Romanel • Signy • Chavannes-de-Bogis